



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2025-2026

Conseil d'établissement de l'école Arthur-Pigeon

incluant :

1. Évaluation du projet éducatif 2024-2027 pour l'année scolaire 2025-2026
2. Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation



NOTRE MISSION

Éduquer l'élève dans l'ouverture,
la curiosité et l'empathie afin
de former le citoyen de demain.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de l'école secondaire Arthur-Pigeon pour l'année scolaire 2025-2026.

Notre mission est d'éduquer l'élève dans l'ouverture, la curiosité et l'empathie afin de former le citoyen de demain. Au quotidien, cette mission se concrétise par l'enseignement explicite des comportements attendus, fondés sur nos trois valeurs : le respect, la persévérance et la responsabilité.

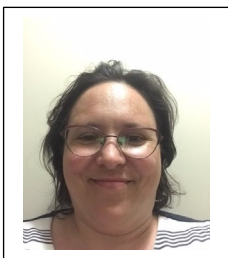
Nous avons le privilège de pouvoir compter sur une équipe-école engagée, créative et soucieuse d'offrir les meilleurs services éducatifs à nos élèves. En collaboration avec les parents, partenaires essentiels de la réussite, nous travaillons à créer un milieu stimulant où chaque jeune peut s'épanouir et développer son plein potentiel.

Par l'entremise du programme des Frontaliers, du soutien au comportement positif ainsi que de nombreuses mesures d'accompagnement, nous favorisons la réussite scolaire, le bien-être et l'engagement de nos élèves.

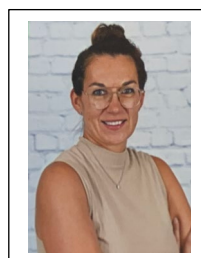
Ce rapport annuel présente les principales actions réalisées au cours de l'année afin de soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire et personnel.

J'en profite pour remercier les membres du conseil d'établissement pour leur précieuse implication auprès de notre école.

Bonne lecture !



Catherine Martel ,
Présidente du conseil d'établissement



Mélanie Gallant,
Directrice de l'école secondaire Arthur-Pigeon

Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	8
Annexes du rapport annuel		10

1 Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
1. Ratelle, Marjolaine	Parent
2. Afi Delali Toulassi	Parent
3. Sandra Cutler	Parent
4. Caza, Julie	Parent, substitut comité de parent
5. Martel, Catherine (Rep. Comité de parents) Présidente	Parent, présidente, Rep. Comité de parents
6. Yelle Cynthia V. Présidente	Parent, vice-présidente
Sub.1 : Gagnon, Annick	Parent substitut
Poisson, Michel	Enseignant
Lamarche, Nathalie	Enseignante
Nadeau, Judith	Enseignante
Malenfant, Catherine	Enseignante
Sub.1 : Leduc, Élise, Gravel Jade, Marie-Claude Cardin, Michael Trépanier, Lamarche Nathalie, Berthelette, Danick	Enseignante-Substitut
Moise, Alexandre Sub. : Marleau, Audrée	Professionnel-psychoéducateur
Ouimet-Bergevin, Daisy	Personnel de soutien- Secrétaire
Cédrick Sylvestre, Jade Ménard, Rose-Élie Richard, Albert Théorêt	Élève 5 ^e secondaire
Alexie Guillon	Élève 4 ^e secondaire
Vacant	Communauté
Gallant, Mélanie et Geoffrion Danyka	Direction et direction adjointe

2 Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
28 août 2025	Assemblée Générale
6 octobre 2025	Ordinaire
3 décembre 2025	Ordinaire
5 février 2026	Ordinaire
1 ^{er} avril 2026	Ordinaire
19 mai 2026	Ordinaire
16 juin 2026	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹		Adopté	2022-2023
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	16 juin 2026	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	1 ^{er} avril 2026	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	19 mai 2026	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	19 mai 2026	Consultation effectuée	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	19 mai 2026	Approbation	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Non traité	Ne s'applique pas	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Non traité	Fait	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)	Non-traité	Ne s'applique pas	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	1 ^{er} avril 2026	Consultation effectuée	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Non traité	Ne s'applique pas	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	6 octobre 2025	Fait	
Transmission de documents à l'intention des parents	Toutes les rencontres	Fait	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			8 octobre
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	6 octobre 2025	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	16 juin 2026	Consultation effectuée	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	3 décembre 2025	Approbation	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	3 décembre 2025	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	3 décembre 2025	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Toutes les rencontres	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou	6 octobre 2025	Approbation	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents	24 mars 2025	Consultation effectuée	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	19 mai 2026	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	16 juin 2026	Fait	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	6 octobre 2025	Fait	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	16 juin 2026 Toutes les rencontres	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Toutes les rencontres	Fait	
Adoption du budget annuel de l'établissement	16 juin 2026	Adopté	

2.3 Résultats obtenus

2.3.1 Résultats du projet éducatif 2023-2027 pour 2025-2026

Faits Saillants :

- 1- Prévention : ateliers en classe sur différents thèmes selon un sondage réalisé auprès des élèves. Des ateliers sur le rôle de leader positif de nos élèves en 4-5^e secondaire, des stratégies de résolutions de conflits. Ceci permet aux élèves de développer de meilleures habiletés sociales et relationnelles, d'augmenter le sentiment de sécurité et de bien-être à l'école et réduire certains comportements à risque.
 - 2- Amélioration des pratiques en 4^e - 5^e secondaire (CAP pour le taux de réussite à l'examen ministériel). Ceci permet aux élèves d'avoir une meilleure compréhension des attentes liées aux examens ministériels, d'avoir des stratégies d'apprentissage plus efficaces et un meilleur soutien pour les élèves à risque.
 - 3- Création d'une CAP en 1^{er} secondaire et une CAP avec le primaire (pratiques gagnantes). Ceci permet aux élèves de vivre une transition plus harmonieuse vers le secondaire, d'avoir des interventions plus rapides et mieux adaptées aux besoins observés et une continuité des stratégies d'apprentissage gagnantes enseignées au primaire vers le secondaire.
 - 4- Communiquer de façon positive les bons coups de nos élèves aux parents via le Baromètre. Ceci permet aux élèves d'augmenter leur engagement scolaire, leur estime de soi, leur motivation et consolider le partenariat école-famille.
 - 5- Amélioration de la structure du comité EHDA afin de répondre aux besoins de nos élèves. Ceci permet aux élèves d'avoir un accès plus rapide aux services et aux mesures de soutien, des interventions plus cohérentes et adaptées aux besoins des élèves, un suivi plus régulier de la progression de nos élèves afin de viser une meilleure réussite de nos élèves.
 - 6- Pratiques efficaces : collaboration (accompagnement climat scolaire et écoles efficaces). Ceci permet d'augmenter le sentiment d'appartenance et de sécurité des élèves, de diminuer les comportements perturbateurs et ainsi augmenter leur disponibilité aux apprentissages.
-

Objectifs	Indicateurs	Départ (2022)	Cible	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littératie (lecture-écriture) d'ici 2027.	Résultats compétences disciplinaires en écriture 2 ^e secondaire	29%	45%	34,1%	38,5%	32,6%	
	Résultats compétences disciplinaires en lecture 2 ^e secondaire	38%	45%	46,4%	44,4%	45%	
	Résultats compétences disciplinaires en écriture 5 ^e secondaire	37%	45%	41,7%	38,5%	32,6%	
	Résultats de l'examen ministériel de 5 ^e secondaire en écriture	30,8%	40%	29,2%	35%	27,3%	
	Résultats de l'examen ministériel de 2 ^e secondaire en écriture	35,6%	45%	42,9%	35,3%	46,7%	
Augmenter la persévérance scolaire et la maintenir jusqu'à l'obtention d'une diplomation ou d'une qualification	Taux de diplomation et qualification	Diplomation : 61%	70%	58,1%	73%	64,1%	
		Qualification : 55%	65%	40%	75,5%	84,2%	
					FMS : 50%	FMS : 83,3%	
					FPG : 100%	FPG : 85,7%	
Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en mathématique (raisonner) d'ici 2027.	Résultats compétences disciplinaires en raisonner 2 ^e secondaire	52%	60%	49%	68,1%	66,2%	
	Résultats compétences disciplinaires en raisonner 4 ^e secondaire CST	38%	45%	48%	53,1%	52,5%	
		16,9%	30%	38,8%	55,1%	61,9%	
	Résultats de l'examen ministériel en raisonner 4 ^e secondaire CST						
Augmenter l'autocontrôle et les comportements attendus afin de favoriser des habiletés sociales positives.	Nombre d'avis donnés pour le protocole de violence et d'intimidation Juin 2023	Violence : 42 avis	Violence : 30	19	9	17	
		Intimidation : 55 avis	Sexuelle	1	10	15	
			Intimidation : 35	36	10	10	
	Sondage aux élèves annuellement	Nombre d'élèves dénonçant une situation de violence : 15%					
			40%	21%	58%	58%	
		Nombre d'élèves dénonçant une situation d'intimidation : 15%					
			40%	21%	58%	58%	
Reconnaître le rôle du parent dans une relation égalitaire avec l'équipe école afin que les élèves puissent être accompagnés tout au long de leur parcours scolaire.	Nombre de communications par le journal de l'école	Aucune donnée	36	9	8	9	
	Réponse au sondage aux parents	55%	65%	Aucune donnée	10 sept. 2025		
	Nombre de communications positives (Baromètre)	1454 (juin)	2500	1108	1769 + album	2500	

2.3.2 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

	Violence	Intimidation	Actes de violence à caractère sexuel
Nature des événement (signalements et plaintes)	17	10	15

Les forces et les défis de notre établissement :

- Meilleur climat scolaire en général,
- Problématiques réglées dans certaines zones : casiers attribués selon l'ordre alphabétique, zone chill dans l'école);
- Augmentation du nombre d'élèves dénonçant des actes d'intimidation ou de violence;
- Augmentation du nombre de surveillants aux endroits stratégiques afin d'enseigner les comportements attendus;
- Interpeller les élèves et le personnel sur l'importance du rôle témoin;
- Élaboration du protocole école;
- Prévention avec des ateliers (en classe, heure du diner) selon un sondage réalisé auprès des élèves;
- Application du plan de lutte par tous les membres du personnel selon leur rôle.

Annexes du rapport annuel

LIP

Article 82

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire.

1988, c. 84, a. 82; 1997, c. 96, a. 13.

Article 83

Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

1988, c. 84, a. 83; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 8; 2016, c. 26, a. 7.

Article 83.1

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève.

2012, c. 19, a. 7.

2. — Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs

1997, c. 96, a. 13.

Article 75

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

1988, c. 84, a. 75; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 7; 2016, c. 26, a. 5.

Article 109.1.

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif du centre et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif du centre. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel du centre.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

2002, c. 63, a. 18; 2016, c. 26, a. 17.

Article 110.3.1.

Le conseil d'établissement informe annuellement le milieu que dessert le centre des services qu'il offre et lui rend compte de leur qualité